

Y'A DU RAFFYFI DANS L'AIR, FORT-MINABLE...

Nous y sommes et pas qu'un peu. Et oui, nous avons un nouveau DG. Vous allez me rétorquer que Pascal Houlné est toujours en poste et qu'il lui reste encore quelques mois avant la quille. Je le concède, mais sans rire, je me demande qui est aux commandes du zingue ARS. Pascal ou le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur Raffy, bien connu du SAO, du 32 de la rue et du CADA ? Monsieur Raffy dont l'agenda est plus chargé que celui d'un ministre en exercice et c'est peu dire. Les exemples ne manquent pas : 6h00 (expulsion sur Faron d'une famille Dublin), 8h30 (appel de l'ARS), 10h30 (coup d'œil sur la veille sociale, le journal du SAMU social ...), 11h30 (réponse aux mails de l'ARS), 13h30 (réponse aux courriers de l'ARS), 14h30 (réponses aux sollicitations téléphoniques et aux nouveaux mails de l'ARS) etc... 19h00 (maraude avec les collègues du 32) etc.. Cet homme-là ne dort pas, c'est du 24h/24, 7 jours/7, 365 jours par an comme pour les collègues de Camille Mathis sauf qu'il est seul.

Tout cela sans compter les excès de zèle, les décisions à l'emporte-pièce et les injustices flagrantes (bras d'honneur à un demandeur d'asile « au nom de la France », arrêt du pécule à 5 familles Dublin, arrêt de la scolarisation des moins de 6 ans....)

Cela interroge sur le positionnement de l'association vis-à-vis de la Préfecture. Je veux bien admettre que nous effectuons une mission de service publique. De là à être sous curatelle renforcée de la Préfecture, c'est troublant. L'ARS n'aurait donc plus aucune marge de manœuvre et serait pieds et poings liés devant l'Etat, celui-là même qui se permet de gérer les financements à la petite semaine. Le seul moyen de pression utilisé par le directeur général est un moratoire sur les paiements dus aux hôteliers du dispositif d'urgence avec courriers en recommandé. En attendant le CADA affiche complet et le dispositif d'accueil d'urgence des demandeurs d'asile est complètement saturé, embolisé par des arrivées quotidiennes de familles et d'isolés.

Pendant ce temps là au FARON :

Le Centre Temporaire d'Hébergement Faron, dit « la Caserne » a ouvert ses portes voilà maintenant quelques mois. A ce jour, environ 275 demandeurs d'asile y vivent, tassés dans un bâtiment et deux hangars, un troisième est en préparation.

3 travailleurs sociaux, un chef de service à mi-temps et 3 agents de sécurité gèrent comme ils le peuvent la prise en charge de ces personnes qui vivent dans un environnement plus que précaire.

Faire en sorte que le quotidien se déroule le mieux possible n'est pas une mince affaire au regard de la situation et des difficultés rencontrées.

Gérer les dissensions entre nationalités, les crises sanitaires (gâle, tuberculose, varicelle, gastro...), les venues de la Police pour « raccompagner » les Dublin... , autant de difficultés qui, à deux travailleurs sociaux pour gérer la collectivité, ne rendent pas la prise en charge simple.



Une nouvelle organisation avec des postes dédiés (santé, suivi, gestion de la collectivité) est à l'étude et c'est une bonne chose. En même temps, ces problèmes ont été évoqués par les professionnels de terrain bien avant l'ouverture. Une fois de plus, rien n'a réellement été préparé sur le « comment travailler », sur l'anticipation des problèmes de santé etc., la charrue a été mise avant les bœufs. Les salariés ont dû faire face en se demandant pourquoi tout le monde ne se pose-t-il pas autour d'une table pour réfléchir avant d'agir. L'expertise professionnelle existe à tous les niveaux ..., les bonnes idées ne viennent pas forcément toujours d'en haut.

Ces derniers mois les conditions de travail sont particulièrement tendues pour les collègues travaillant sur l'urgence (les saos, le 32 et Faron). Dans ce contexte, plusieurs collègues ont été victimes d'agressions verbales et physiques. Malgré l'existence du protocole s'appliquant aux salariés victimes d'agressions ou de violences (être accompagné par un cadre pour déposer plainte, remplir une fiche d'agressions à envoyer à la DG qui fait suivre au médecin du travail, bénéficier de consultations auprès d'un psychologue) nous remarquons toujours une certaine retenue de l'employeur (un manque d'empressement) à le mettre en œuvre. Pour tout dire, comme s'il fallait encore et encore justifier de ses angoisses, de ce mal être indéfinissable alors que le contrat social qui nous lie tous (cohabiter pacifiquement) vient d'être, pour la victime, brutalement rompu...

A ne jamais oublier :

Nous tenons à rappeler à nos collègues que si un patron est plus payé que nous, c'est parce qu'il a pour mission de banaliser et tuer dans l'œuf tout ce qui pourrait ternir l'image de l'association et faire le moins de vagues possible. Cela est vrai à tous les niveaux. Preuve en est, les propos d'un procureur de Nancy tenus à une collègue victime d'agression lui signifiant que le risque fait partie du métier. Oui, le risque fait bien parti du métier mais lorsqu'il se concrétise alors c'est du devoir de l'entourage et de la société d'être solidaire et de protéger. Ainsi nous affirmons que face à ce genre de faits, seule vaut la solidarité collective des salariés. Compter sur « ceux d'en haut » c'est se tirer une balle dans le pied !

Khada file et on jubile !

Les DP du pôle CHRS et santé s'aperçoivent avec stupeur que leur investissement concernant l'organisation et les conditions de travail de leurs collègues ont été trompés par la toute-puissance d'un directeur.

Ils s'interrogent sur les liens entre la DG et les directeurs de pôle. La DG leur laisse-t-elle trop de latitude ? Est-elle suffisamment naïve pour imaginer que le 156 est un havre de paix ? Est-ce la supercherie d'un illusionniste qui a toujours pris l'instance DP comme un mouvement vindicatif en oubliant sa réelle légitimité ?... Représenter le personnel.

Le CHSCT qui veille aux conditions de travail des salariés à l'instar de leurs confrères DP, eut un impact beaucoup moins négligeable en déclenchant un droit d'alerte.

Ce dernier en est un témoignage éloquent : la vague de démissions record au



FAM, le départ successif de deux cadres de santé, la fatigue du personnel, les nombreux arrêts maladies, doivent être interprétés comme le reflet, sous forme de résistance passive, ou de fuite en avant du travailleur social et/ou du soignant. Les conditions de travail lamentables imposées sous le règne de JK : aucune réunion interservice, pressions et intimidations régulières, négligence des problèmes de fond, contrôle permanent, etc... en sont sans aucun doute le terreau.

Stress, divisions, burnouts sont le bilan global de ce genre de management tyrannique et donnent l'impression à tous que tout est à reconstruire. Quel gâchis !

Mutuelle, mon amour

Le coût des mutuelles augmente régulièrement pour trois raisons :

La part remboursée par la sécu diminue car par tous les moyens à sa disposition l'état crée son déficit de la sécu en amputant son financement et en laissant dériver les coûts au nom du saint graal de notre époque : l'intérêt supérieur des lois du marché. Pour ne pas énerver le peuple, il favorise le développement des mutuelles obligatoires d'entreprise afin que les salariés aient une couverture minimale. Pour les autres (chômeurs, retraités, moins de 25 ans ...) la CMU fera l'affaire.

Le coût des soins augmente entre autre parce que des professions comme prothésiste dentaire ou marchand de lunettes (l'essentiel des remboursements d'une mutuelle) s'entendent pour vendre à des prix prohibitifs et du coup très lucratifs, pour eux-mêmes, évidemment. Ainsi les mutuelles nous remboursent des soins surpayés et les répercutent sur nos cotisations.

Enfin l'état instaure des taxes sur les mutuelles. Inventées sous SARKOZY elles n'ont en aucun cas été supprimées par ce gouvernement soi-disant de gauche. Sachez qu'elles représentent environ 10% des cotisations. Vous y ajoutez jusqu'à 15% de frais de fonctionnement, ça vous fera donc un quart de votre contribution pour autre chose que vos soins. Pour info la sécu c'est moins de 4 % de frais de fonctionnement et elle n'est pas soumise à taxes.

Le but est bien de supprimer à terme la sécu pour que le secteur marchand s'en empare totalement. En effet les capitalistes ne supportent pas l'idée qu'on puisse se soigner sans qu'ils se remplissent les poches bien confortablement assis à ne rien foutre dans leurs fauteuils.

Nous tenons à rererappeler que le principe de base de la sécu est une solidarité entre tous où chacun cotise en fonction de ses revenus (sauf ceux du capital bien sûr) et où chacun est soigné en fonction de ses besoins (même les capitalistes car nous on n'est pas des chiens).

Et la nôtre, comment ça va ?

Sa situation financière est bonne car les salariés et leur ayant-droit ont eu en moyenne moins besoin de soins que leurs cotisations. C'est évidemment du pur hasard, personne ne pouvant prévoir quand et comment il sera malade. La CGT vous félicite et AG2R vous remercie pour le coureur supplémentaire du tour de France que vous venez de financer.



Les règles s'appliquant à la mise en œuvre des mutuelles obligatoires sont très complexes et changent en permanence ce qui accentue l'incertitude. Ainsi de nombreux changements se profilent pour 2014 sans qu'on sache vraiment lesquels (sinon cela serait trop facile). Par exemple, une directive européenne pourrait rendre caduque toutes les mutuelles

obligatoires car elles sont contraires à la concurrence libre et non faussée (toujours la même racaille capitaliste voulant toujours plus s'enrichir sur nos besoins de soins).

Pour toutes ces raisons, nous sommes contre le développement des mutuelles. Vos élus SUD au CE n'entravent pas la mise en œuvre de la mutuelle d'entreprise conscients que dans le contexte actuel, faute d'alternative, elle répond à un besoin. Vos élus suivent donc l'évolution de la situation et ne manqueront pas de vous informer dès que nécessaire.

Lecture



Pour toutes celles et ceux qui veulent réfléchir sur nos missions (CADA et SAO), comprendre les évolutions de la société dans laquelle nous vivons et surtout se nettoyer les oreilles des âneries distillées régulièrement par les télévisions et les radios aux mains des grands groupes financiers et des mar-

chands d'armes. Le Collectif national des droits de l'homme Romeurope a publié fin 2013 un livret très intéressant : « *Ceux qu'on appelle les Roms. Luttons contre les idées reçues* ». Ce document est à télécharger sur le site www.romeurope.org.

Une vingtaine de pages bien illustrées et à la portée de tous afin de comprendre la réalité quotidienne des Roms très mal accueillis en Europe. « *Ils préfèrent faire la manche* », « *Ils ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école* » ou « *Ils apportent des maladies* ». Stop aux préjugés !, martèle Romeurope. Le Collectif explique donc clairement pourquoi ils bénéficient de la libre circulation, pourquoi un certain nombre vivent en bidonville, pourquoi ils n'ont que très peu accès au marché du travail, quelles sont leurs conditions de vie, etc.

Sans autre prétention que celle d'écarter les préjugés simplificateurs et réducteurs et de lutter contre les discriminations dont sont victimes ces personnes venant essentiellement des pays d'Europe centrale, Romeurope apporte un peu d'air frais dans notre actuel climat nauséabond.

George profond

Brève secrète

Entendu au détour d'un couloir quelque part sur la planète ARS :

« Si RAFFYchait au milieu de la salle de réunion, les salariés devraient lui apporter le PQ ».

Dans l'attente, touchons du bois !

Tournée générale

Et oui, notre directeur de cabinet omniscient et omnipotent, Monsieur Raffy, remet le couvert. Après avoir déposé ses dossiers du côté des CADA ADOMA en 2013, il revient en force en 2014 et s'invite, c'est peu de le dire, sur le CADA de l'ARS pour distiller sa bonne parole auprès des déboutés de la demande d'asile. Celle qu'il prêche, véhicule la peur. Le discours est rôdé, les mots bien choisis et le style maîtrisé. Aucune place n'est laissée au hasard, tout est calculé. Une vraie représentation, sauf qu'on n'est pas au théâtre. Monsieur Raffy n'hésite pas à mettre la pression sur les familles qu'il a en face de lui, quitte à raconter quelques inepties et faire quelques amalgames. Aucun problème pour Monsieur Raffy, l'essentiel étant que le message passe. La fin justifiant les moyens. La demande d'asile, c'est Lui. La préfecture, c'est



encore Lui. Les décisions concernant les régularisations, c'est toujours Lui. On se croirait dans les jeux du cirque où l'Empereur avait droit de vie ou de mort sur les gladiateurs. Monsieur Raffy n'hésite pas à dire qu'il y a trop de chômeurs en France. Pour les promesses d'embauche s'abstenir donc. Il n'hésite pas non plus à comparer le bien fondé des demandes d'asile. Priorité aux africains dont les pays sont en guerre sur les caucasiens qui eux n'ont aucun problème. C'est vrai que tout va bien en Tchétchénie et en Russie où des démocrates comme Poutine et Kadyrov respectent les droits de l'homme. Voilà qui en dit long sur l'état d'esprit du directeur de cabinet. Où sont donc passées les valeurs affichées par l'ARS et prônées par notre cher président, Monsieur Schléret ? Au Ptit Caillou, on se l'demande...

Amélie Lagale